

CONSEIL D'ADMINISTRATION

JEUDI 7 AVRIL 2016 – 14h30

Compte-rendu

Etaient présents :

Mesdames

- Aurélia DI DONATO
- Aline ROLLAND

Messieurs

- Denis BLUM
- Paul-Marie CLARET
- Sylvain CLOCHARD
- Stéphane LIBS
- Pascal ROBIN

Etaient excusés :

Mesdames

- Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Céline DELFOUR

Messieurs

- Martin BIDO
- Bruno BOYER
- Michel HUMBERT
- Yves MEJEAN

Y assistaient : Béatrice BOURSIER

Marie BARBA

1 - Validation du compte-rendu du dernier CA

Le compte-rendu du CA du 9 mars est validé à l'unanimité.

2 – Préparation AG Cannes 2016

Elections

Sept candidats se sont présentés aux élections :

Mme Christine Beauchemin-Flot (sortante), Mr Martin Bidou (sortant), Mme Frédérique Duperret, Mr Luigi Magri, Mme Olivia Reggiani, Mr Pascal Robin (sortant) et Mr Boris Thomas. Les enveloppes de vote et d'inscription ont été envoyées à tous les adhérents le mercredi 6 avril pour un retour au plus tard le vendredi 29 avril.

Organisation AG : ordre du jour et thème

Le rapport moral et d'activité sera lu lors de l'Assemblée Générale par les deux co-présidents. Ce rapport permettra de mettre en avant le dynamisme du SCARE au travers des différentes actions menées cette année, mais également son implication dans les réflexions du secteur, notamment grâce aux contributions apportées aux différentes missions du CNC. Il est décidé de communiquer ces travaux de réflexion et de propositions aux adhérents, car ces contributions représentent l'un des axes principaux de travail du SCARE ces derniers mois. Elles ont donc été mises à disposition dans l'espace adhérent du site internet et une newsletter les pointera.

Déjeuner

Les tarifs retenus pour le déjeuner sont de 20 euros pour les adhérents, ainsi que pour les distributeurs participants au Groupe du Louxor. 40 euros pour les distributeurs indépendants et 65 euros pour tout autre distributeur souhaitant participer au déjeuner. Une liste des invités institutionnels sera établie.

Cette année, un co-partenariat a été mis en place pour le déjeuner du SCARE pour un total de 6000 euros. ComScore (Rentrak), partenaire principal, et Globecast pourront donc assurer leur communication lors de ce déjeuner par une présence de leur logo sur les cartons, des leaflets distribués sur les tables aux invités, un discours introductif.

Fonctionnement billetterie

Il n'y a pas eu de mode d'emploi précis concernant le fonctionnement de la billetterie à Cannes cette année.

Au regard des difficultés rencontrées particulièrement par les adhérents du SCARE l'année dernière, (retrait des places à l'avance avec le nouveau système de billetterie) un rappel doit être fait à la FNCF sur le fait que nos adhérents peuvent être privilégiés. Un point sera fait auprès des adhérents avant le début du festival.

La Semaine de la critique, va rééditer son mode d'emploi comme l'année dernière, donnant les indications pour mieux accéder aux séances.

Quinzaine des réalisateurs : une demande a été formulée pour obtenir des pass pour les adhérents non Europa cinémas, ni CICAIE, sans résultat.

Présentation des travaux du Louxor

Une dernière réunion du groupe du Louxor a été organisée le mercredi 20 avril afin d'établir des pistes de réflexion à évoquer lors de l'Assemblée Générale. Afin de pouvoir présenter des éléments dans le temps imparti, il a été décidé de réduire à nouveau les catégories de films à analyser.

3 – Point financier

La comptabilité pour l'année 2015 a été envoyée au cabinet comptable.

Il est rappelé que le SCARE règle une cotisation d'assurance auprès de la FNCF pour ses adhérents. Il s'agit d'une assurance de responsabilité civile de 2^{ème} et 3^{ème} ligne. Un rappel doit être fait auprès des adhérents quand toutes les informations nécessaires seront communiquées par la FNCF.

4 – Mission Jean-Marie DURA

Le SCARE a rencontré Jean-Marie DURA dans le cadre de la mission que lui a confiée le CNC sur la salle de demain. Stéphane Libs et Béatrice Boursier étaient présents. Les idées et propositions échangées ont été très bien accueillies. Un second rendez-vous est prévu. Sylvain Clochard s'y rendra avec Stéphane Libs et Béatrice Boursier.

5 – Conventions CNC / Régions

Le SCARE a apporté sa contribution pour le renouvellement des conventions CNC Régions pour 2017/2019. Ont été soulignés la nécessité d'un meilleur accompagnement aux films produits et/ou tournés en région et à l'éducation à l'image, l'intérêt d'une mutualisation de postes, aidés par la région, pour les salles de taille modeste.

6 – Loi liberté de création – Assises du cinéma

Depuis un mois, un jeudi par mois, les Assises du cinéma, volet exploitation ont repris. Stéphane LIBS participe aux travaux préparatoires de réflexion au sein de la FNCF dans le cadre des bureaux.

Sont proposés :

- Engagements de programmation : écrit 15 jours avant la sortie nationale et portent sur des films à moins de 80 copies.
- Multidiffusion : Proposition de nouveaux pourcentages en fonction du nombre d'écrans.

Les problématiques rencontrées par les salles Art & Essai doivent absolument être entendues et traitées, notamment la question de la place sur les écrans pour les films. Les exploitants ne peuvent plus faire face à l'augmentation du nombre de

films proposés, les distributeurs ont du mal à trouver des écrans pour leurs films. Producteurs et distributeurs semblent estimer que la résolution des problèmes doit venir des exploitants. Or ces derniers ont le sentiment au contraire d'assurer correctement leur mission. Certains films doivent-ils, au vu de leurs résultats, sortir en salles ou directement en e-cinéma ? La difficulté de trouver une place en sortie nationale sur les écrans ne touche pas uniquement les distributeurs indépendants ou les plus modestes : à Nantes par exemple, *A bigger splash* distribué par Studio Canal, n'est sorti sur aucun écran.

La nécessité de réglementer les sorties des films, notamment en limitant le nombre de films par date est une piste que le SCARE a proposée. Il y a par ailleurs peut-être d'autres modes d'exposition des films à explorer. En Corée par exemple, 1200 films sortent par an, parfois uniquement pour une semaine.

Les films ne trouvant pas de place sur les écrans des centres des grandes villes peuvent aussi s'appuyer sur les réseaux de salles Art & Essai des périphéries, comme KMBO l'a fait avec *La Passion Augustine*, sorti en national à Pont-à-Mousson.

En effet, l'Est de la France ne se résume pas aux centres de Strasbourg, Nancy, Metz, Mulhouse.

7 – Reprises et avenir de certaines salles A&E

- Saint-Nazaire : La poursuite de l'activité de la salle Jacques Tati, abritée par la Scène Nationale, était incertaine en raison du déménagement du théâtre, de la démolition imminente des anciens locaux et de l'impossibilité de reloger le cinéma dans les locaux initialement prévus pour sa relocalisation.

Le SCARE s'est mobilisé en interpellant le Maire de Saint-Nazaire par deux courriers.

Une salle des fêtes sera aménagée pour accueillir l'activité du Jacques Tati pendant plusieurs mois, mais ne remplira pas les conditions pour être pérenne.

- La Roche/Yon, : 60 000 Habitants. Le Maire souhaite créer un établissement de 5 écrans sur la place centrale, à 300 mètres du Concorde, cinéma de 2 écrans en EPCC (Etablissement Public de Coopération Culturelle). Ce projet, ainsi que la mission de diffusion Art & Essai, serait confié à Cinéville, qui exploite déjà un complexe de 9 salles à La Roche/Yon. Si ces écrans sont créés en centre-ville, le Concorde devra être fermé.

Le SCARE enverra un courrier au Maire de la Roche/Yon pour lui faire part de son inquiétude sur le projet.

Par ailleurs, le Concorde de la Roche/Yon souhaite proposer au SCARE une intervention lors du Festival International qu'il organise.

8 – Questions diverses

- Rencontres du SDI :

Elles auront lieu à Nantes du 14 au 17 juin, au Concorde et au Katorza. Sylvain Clochard s'étonne que le Cinématographe n'ait pas été sollicité par le SDI alors que certaines projections auront lieu dans un établissement appartenant à un groupe.

Le SCARE a été sollicité pour proposer un atelier, comme l'année dernière. Le thème « Faire exister un film en région a été proposé. »

- Recours aux services d'un cabinet d'avocat :

Le Méliès de Saint-Etienne renonce à saisir la Haute autorité de la Concurrence sur les problématiques d'accès aux copies en général et en particulier dans l'affaire de refus de copie du film *Star Wars*, le réveil de la force qui l'a opposé à The Walt Disney Company. Le recours à un cabinet d'avocats et l'accompagnement par le SCARE n'est plus à l'ordre du jour sur cette question.

Il est indiqué que le BLOC a recruté un économiste / juriste pour étudier ces questions de concurrence et d'accès aux copies.

- SOFI :

Le logiciel permettant de consulter la situation de son compte de soutien est indisponible depuis plusieurs mois. Le SCARE a envoyé un courrier au CNC et la FNCF les a sollicités plusieurs fois. Les réponses sur la remise en place du service ne sont pas claires. Il n'est pas certain que les chiffres indiqués soient toujours fiables.